CSAPA avec Hébergement

Unité Mère Nourrisson

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

Édition : **12 janvier 2026** Mise à jour : **17 mai 2026** Version **4**

Informations générales

Type de dispositif : Addictologie

Parcours concernés

- Conduites addictives
- Personnes démunies (dont habitat insalubre)
- Santé des femmes et périnatalité
- Santé mentale

Mission

Contexte missions

Les Établissements d'Accueil Mère-Nourisson (EAMN) s'adressent aux mères en situation de vulnérabilité, souvent avec un nourrisson de moins d'un an, rencontrant des difficultés telles que des addictions, des précarités sociales ou des troubles psychologiques. Ces structures visent à soutenir la parentalité, prévenir la séparation mère-enfant et favoriser le développement de l'enfant dans un cadre temporaire et sécurisé.

Liste des missions

- Accueillir temporairement les mères et leurs nourrissons pour un accompagnement global
- Soutenir l'exercice de la parentalité par un suivi individualisé
- Proposer des ateliers collectifs favorisant le lien mère-enfant
- Assurer les soins médico-sociaux au nourrisson en collaboration avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Prévenir les risques de maltraitance et de placement
- Favoriser l'accès aux droits sociaux (logement, allocations, aides diverses)
- Accompagner les démarches administratives et sociales
- Observer et soutenir le lien mère-enfant
- Proposer des activités d'éveil adaptées au nourrisson
- Collaborer avec des spécialistes (pédopsychiatres, psychomotriciens) pour un suivi pluridisciplinaire
- Faciliter la réinsertion sociale et professionnelle des mères
- Préparer la sortie vers une autonomie durable
- Offrir un cadre sécurisant et bienveillant
- Adapter l'accueil aux besoins spécifiques, y compris en cas de handicap

En synthèse

L'unité Mère nourrisson permet aux mères en difficulté d'être accueillies avec leur nourrisson dans un environnement protecteur et structurant. Elles bénéficient d'un accompagnement médico-social complet visant à soutenir la parentalité, prévenir les ruptures familiales et favoriser le développement harmonieux de l'enfant.

Contraintes

L'accueil est temporaire, généralement de 3 à 12 mois renouvelables, avec priorité donnée aux situations à risque. L'admission se fait sur orientation et évaluation pluridisciplinaire. Le dispositif est accessible sur le territoire départemental, avec des délais d'intervention de quelques semaines en moyenne.

Conditions d'accès

Critère d'âge :
Femmes majeures enceintes dès six mois ou mères d'enfants de moins de 3 ans.

Examen préalable :
Admission après entretiens téléphoniques ou physiques préalables.

Pathologie reconnue :
Problématiques d'addiction à des substances psychoactives ou dépendance au jeu.

Autres conditions :
Accueil gratuit, confidentiel, sur volontariat, 24h/24, 7j/7, 365j/an.

Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Aide à la constitution de dossier d'ouverture de droits
- Évaluation médico-sociale
- Évaluation sociale
- Informations et conseils juridiques
- Soutien à l'insertion professionnelle
- Soutien tuteurs familiaux

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Information / Orientation vers aides / soins

Consultations et soins

- Consultation / Évaluation médicale
- Évaluation psychiatrique
- Évaluation psychologique
- Évaluation sociale
- Soins infirmiers en journée
- Soins médicaux
- Suivi psychologique

Formation, sensibilisation, prévention

- Activités de prévention

Hébergement et accueil de jour

- Hébergement social

Vie quotidienne au domicile

- Accompagnement à la vie sociale
- Activités récréatives et animation
- Aide à la mise en place d'aides humaines
- Aide au maintien de lien social

- Aide pour les actes de la vie quotidienne
- Information et orientation des usagers

Modalités

Modalités d'intervention

Au sein de la structure

Modalités de saisine

Orientation par Appui Santé (DAC)
Saisine directe
Saisine par la MDPH
Saisine par le Conseil Départemental
Saisine par le juge des enfants / PJJ
Saisine par le médecin traitant

Formulaires d'accès

Dossier d'admission pluridisciplinaire à compléter sur orientation des services sociaux, PMI ou juge des enfants.

Territoire d'intervention

Territoire : Départemental

Délai moyen d'intervention : Quelques mois

Financement

Reste à charge usager : Non

Annuaires liés

- https://www.assoc-lemail.net/unite-mere-nourisson-csapa/

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **17 mai 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche. Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS

Oriane Connect

Oriane Connect est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

contact@alemiane.fr

alemiane.fr

DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme est porté par APPUI SANTE SOMME, une association départementale dédiée à la coordination des parcours de santé complexes. Le DAC intervient en appui des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux afin de faciliter l'accompagnement des personnes confrontées à des situations complexes, quel que soit leur âge, leur pathologie ou leur handicap.

Localisation

Le siège de l'association est situé à Amiens, avec des antennes territoriales à Abbeville et Montdidier afin d'assurer une couverture de l'ensemble du département de la Somme.

- Amiens : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville

Missions

Le DAC a pour mission de soutenir les professionnels confrontés à des parcours de santé complexes. Il assure l'évaluation des situations, l'orientation vers les ressources adaptées, la coordination des intervenants et l'accompagnement des parcours de soins. Le dispositif favorise le maintien à domicile, la continuité des prises en charge et la coopération entre les secteurs sanitaire, social et médico-social.

Public concerné

Le DAC s'adresse principalement aux professionnels de santé, travailleurs sociaux et structures médico-sociales accompagnant des personnes en situation complexe : polypathologies, perte d'autonomie, handicap, isolement social ou difficultés d'accès aux soins. Les bénéficiaires finaux sont les personnes accompagnées et leurs aidants sur l'ensemble du territoire de la Somme.

Équipe

L'équipe du DAC est pluridisciplinaire et réunit des professionnels issus des secteurs sanitaire, social et médico-social : infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs de parcours, psychologues, médecins et personnels administratifs. Elle intervient en appui des acteurs de terrain sans se substituer à eux.

Contact

- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr
- Site internet : Appui Santé Somme

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Version 4 · 17 mai 2026

Plateforme **Oriane Connect** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : https://www.oriane-connect.fr/espace-documentaire/dac-somme/unite-mere-nourrisson